



Sauvegarde et Embellissement de LYON

Association loi 1901

Agréée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

BULLETIN DE LIAISON

N° 38

FÉVRIER 1994

QU'EST-CE QUE CIVITAS NOSTRA ?

Précedemment, je vous avais annoncé notre adhésion à CIVITAS NOSTRA. Cette Fédération, qui regroupe aujourd'hui 24 villes et 28 associations, est née en 1964 à la suite du premier colloque des quartiers anciens organisé à Lyon en 1963.

Sa devise: les hommes passent avant les pierres a fait ses preuves, et ce qui intéresse cette Fédération "c'est la valeur contemporaine des centres historiques". Valeur esthétique certes, mais d'abord valeur humaine, ainsi que valeur sociale et valeur économique.

Ces congrès, centrés autour de thèmes précis, se sont déroulés à:

- FRIBOURG (1969):

"Les quartiers anciens pour quoi faire ?",

- DOLE (1970):

"Les quartiers anciens, pour qui ?",

- SION (1971):

"Le tourisme, pour ou contre les centres historiques ?",

- CHARLIEU (1972):

"Civitascope" (films et montages audiovisuels anglais, canadiens, français);

- METZ (1973):

"L'environnement au coeur de la ville",

- LYON (1974):

"Dix ans de restauration, bilan et perspectives",

- FRIBOURG (1975):

"Démocratiser l'urbanisme des centres villes".

Depuis 1975, les congrès internationaux:

- LE PUY (1977):

"Des hommes pour la restauration",

- NANCY (1979):

"Quartiers anciens, du discours à la réalité",

- FRIBOURG (1989):

"Le patrimoine, un défi au futur",

- TROYES (1991):

"Patrimoine et communication pour l'identité et l'image d'une ville",

alternant avec des colloques plus spécialisés:

- MORET-sur-LOING (1982):

"Jardins en milieu urbain",

- TOURS (1985):

"Patrimoine culturel, immobilier et droit",

- FONTAINEBLEAU (1987):

"Architectes des Bâtiments de France et associations".

En 1995, soit 32 ans après le premier colloque, c'est notre ville qui accueillera le Congrès les 27-28-29 janvier sous le thème:

ACTIVITES DANS LA VILLE:

**les quartiers anciens
n'ont pas dit
leurs derniers mots.**

Les Associations "Centre Presqu'île", la Renaissance du Vieux Lyon et Sauvegarde et Embellissement de Lyon participent activement à sa mise en place.

J.P. DRILLIEN

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 10 DECEMBRE 1993

Notre Assemblée Générale ordinaire eut lieu le Vendredi 10 Décembre 1993 dans les locaux de l'UNIVERSITE DE LYON 1, cours Albert Thomas (8ème Arrondissement).

Monsieur Jean-Paul DRILLIEN, Président, souhaita la bienvenue à tous et remercia M. LUDIN, Mme FEMINIER, Présidente de Renaissance du Vieux Lyon, et M. BARBANSON de leur présence amicale.

Il excusa Mme ANDRE, Conseiller Général, M. MOULINIER, Adjoint au Maire, M. SCHERRER, Président de l'UCIL et le Père MAIROT.

Chaque année, nous sommes accueillis dans un arrondissement différent; ce soir, nous pourrions apprécier la qualité architecturale des bâtiments restaurés de l'ancienne Manufacture des Tabacs.

Après l'adoption à l'unanimité des rap-

ports moraux (Mme GIRAUD) et financier (M. BERCHTOLD), le Président nous précise que le Chantier-Ecole de la rue de Thou progressait et que nous étions dans l'attente de décisions de la Conservation Régionale des Monuments Historiques pour aller plus avant.

Il laissa ensuite la parole à M. MAYNARD qui souhaitait intervenir sur le Périmètre de Restauration Immobilière (PRI) des pentes de la Croix-Rousse.

M. MAYNARD nous rappela que SEL est membre de la Commission Technique de Contrôle des opérations de réhabilitation dans le PRI des pentes. Outre l'aspect architectural, elle doit connaître les volets administratif (mise en place et suivi des AFUL), spéculatif (trop d'abus ont abouti à la création d'une ZPPAUP), social (favoriser une réelle mixité) des opérations.

En ce qui concerne le patrimoine architec-

tural, son sentiment est que tout n'est pas mis en oeuvre pour réaliser la Charte.

SEL a toujours été très présente sur ce dossier et souhaite un renforcement des contrôles. Des progrès semblent heureusement s'amorcer.

En conclusion de la réunion, le Président souhaitait que la progression du nombre de nos adhérents s'amplifie; le mailing effectué au printemps, ainsi que la divulgation de notre plaquette publicitaire avaient porté leurs fruits.

Pour l'année à venir, M. DRILLIEN oriente nos études sur les vitraux dans le 3ème Arrondissement, et nous propose une visite du Vieux Troyes.

Il nous demanda, enfin, de nous approcher du buffet pour bavarder agréablement.

NOTRE VISITE: LA NOUVELLE VIE DE "LA MANU"

4, COURS ALBERT THOMAS: une nouvelle adresse pour les jeunes lyonnais. Un nom vieux d'un siècle nous rappelle son passé riche d'activités: "La Manu".

L'ancien bâtiment de la "Manufacture des Tabacs" est situé dans le 8ème arrondissement, en bordure de la voie ferrée, du cours Albert Thomas et de la rue Rollet. Afin de préciser son architecture, nous rapporterons ici la description qui en est faite dans "L'Art et la Ville" (CNRS, t.II, p.49): "deux groupes de bâtiments sont disposés en rectangle et reliés par des passerelles de béton. Inspirée des guichets du Louvre, c'est une architecture classique (combles à la Mansart, corniches soutenues par des consoles), d'importation, qui sacrifie à la mode du temps avec la polychromie des briques et les cages d'escaliers dont les couvertures soulignent à l'extérieur le jeu horizontal et oblique des volées".

Aujourd'hui, la Manufacture s'est transformée en université; le projet de l'Architecte Albert CONSTANTIN a été retenu.

Le bâtiment actuel comprend six niveaux de salles, amphithéâtres bibliothèque, cafétéria, salles de sport, depuis le sous-sol

jusqu'au 3ème étage. De nouveaux locaux, sur la rue Rollet, apportent de l'espace supplémentaire.

Les murs de pierre ou en béton brut, en couleur ou bleu "grec", de larges vitres laissant passer le plus possible la lumière naturelle, le bois des tables et les chaises, voilà pour le décor intérieur.

Sport et culture: les étudiants ont la possibilité de se détendre sur place; les installations sportives (mais où est la glace de la salle de danse ?!) tentent de rivaliser avec l'appareillage électronique de pointe des amphithéâtres.

Depuis cet automne, quelques 6000 étudiants en DEUG de Droit ou en IAE ont pu franchir les portes de leur nouvelle université et se repérer depuis le "jardin patio" au coeur de l'ancien bâtiment réhabilité. La réalisation d'une seconde tranche de travaux permettra d'accueillir environ 15000 étudiants.

L'Architecte a indéniablement su utiliser et harmoniser l'espace.

Quant aux professeurs ou aux étudiants, nous n'avons pas encore recueilli leur opinion, à suivre...

La surveillance et la fermeture des locaux de la faculté sont assurées par trois gardiens qui ont eu l'amabilité de nous faire visiter leur domaine; nous les en remercions très vivement.

S.E.L. VOUS PROPOSE

Une VISITE guidée des Vitraux du quartier Part-Dieu - Préfecture qui sont particulièrement intéressants.

Samedi 09 avril 1994

à 10h précises

**devant l'entrée de l'immeuble :
23, cours de la Liberté LYON**

Durée de la visite : 2 h.

Participation : 10 fr.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette visite qui vous permettra de découvrir un aspect peu connu du patrimoine de notre cité.

AMENEZ VOS AMIS

UN POS A POUSSER

L'enquête publique est une bonne occasion de pratiquer la démocratie et la citoyenneté, en exprimant son avis formellement face à des projets élaborés.

Certes, ce type de procédure est le plus souvent galvaudé, que ce soit par manque d'information ou de promotion de la part des émetteurs ou que ce soit par manque de participation des citoyens ou des associations (celles-ci, comme ceux-là, prétextant le plus souvent l'inefficacité de ce type de démarche ce qui est une bonne façon d'encourager le déséquilibre des pouvoirs et l'incompréhension entre électeurs.

Aussi avons-nous l'intention de faire acte de présence lors de l'enquête publique concernant la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols).

Nous l'avons fait, mais nous en sommes sortis frustrés... Car, si la promotion, quoique perfectible, n'a pas été négligée, nous avons trouvé la difficulté ailleurs dans le cas du POS; nous avons eu du mal à rendre compatible le temps d'analyse nécessaire avec le niveau de complexité du dossier.

Ces instants sont en effet soumis aux horaires d'ouverture des mairies, ce qui laisse peu de degrés d'accessibilité aux personnes en activité. Par ailleurs, l'organisation n'est pas de qualité égale dans toutes les mairies pour rendre l'analyse aisée.

En alternative, si la possibilité d'acquisition d'un exemplaire du dossier du POS est envisageable, le prix en est sérieusement dissuasif.

On peut regretter, par ailleurs, que ne soit pas rendue plus facile l'accessibilité à l'ensemble des réactions en temps réel, sans avoir à faire le tour de toutes les mairies; à une époque où les possibilités de transmission de l'information sont facilitées, il devrait être envisagé

l'acquisition, en chaque lieu, de copies des requêtes exprimées dans les autres lieux, à mesure qu'elles sont inscrites. Cette pratique permettrait une approche plus riche dans la recherche de complémentarité des avis.

Pourquoi ne pas rêver, tant qu'à faire, à un traitement documentaire en temps réel, qui permettrait de connaître, par une recherche à l'écran (un réseau municipal, minitel?), l'ensemble des requêtes concernant un sujet particulier, ou un thème général (entrée par mots clés...).

Un autre regret, déjà abordé dans ces pages, concerne la façon de traiter le projet de POS à l'intérieur des frontières communales. Comment considérer normal, en effet, que l'on doive ignorer, lors d'une consultation concernant un quartier excentré, ce qui est retenu de l'autre côté de la rue (dans la commune voisine), alors que, sur le terrain, on ressent une totale continuité?

OU EST LE " GRAND LYON " DANS TOUT ÇA ! ?

Ceci étant dit nous avons pu faire quelques interventions, exprimer quelques requêtes, dont nous évoquons, ci-dessous, les thèmes principaux,

Ainsi, avons-nous demandé :

La prise en compte de projets de réutilisation de grands édifices publics (par exemple, le Palais de Justice) ou de certains ensembles (par exemple certains sites hospitaliers dont la pérennité n'est pas assurée, comme Debrousse ou l'Anticaille), et éventuellement, la prise en compte de remises en cause associées de la voirie (comme autour de la Caserne de la Manutention)

La prise en compte de projets d'aménagement de quartiers (par exemple Perrache Sud) avec comme objectif d'assurer une insertion de chacun d'eux dans la cité, la réussite d'un bon équilibre dans l'affectation des surfaces et dans la répartition des types de population, dans la recherche d'une certaine mixité (par exemple à Vaise). La possibilité d'élargir les ZPPAUP à des quartiers typés (extension de celle des pentes de la Croix-Rousse à la zone de l'amphithéâtre et au quartier du plateau, prise en compte des quartiers de Saint Just et Saint Irénée...)

La Prise en compte de projets d'architecture urbaine et de traitement paysagé des sites, avec une véritable politique d'embellissement s'appuyant sur de vrais schémas directeurs.

On peut citer, par exemple, des demandes d'amélioration en terme d'articulation spatiale, comme entre le cours Lafayette et les quais du Rhône, ou comme entre la place J. Ambre et le site de l'hôpital de la Croix-Rousse et ses jardins. On peut y ajouter l'espoir exprimé de parachever la réalisation d'une véritable esplanade devant la Préfecture (Hôtel du Département), jusqu'au Rhône, y compris le long de la rue Servient.

On peut retenir la demande de traiter le bâti le long du Cours Charlemagne, dans sa partie sud, mais également la requête d'aborder sérieusement la possibilité de traiter autrement la bordure Nord de la rue Hénon, à la Croix-Rousse, ou la bordure Sud du bas de l'avenue Lacassagne, derrière La Part-Dieu, par élargissement, avec une bande paysagée continue, en profitant intelligemment des opportunités offertes par l'environnement végétal existant ou par l'espace disponible. On peut y associer encore la de-

mande de plus se soucier du traitement architectural de l'espace de certaines "croisées" essentielles, aux entrées du cœur de la cité comme les places du 11 Novembre (Bachut), d'Arsonval (Grange Blanche), du Moulin à Vent, Valmy (Vaise) ou de Trion ...

On peut faire référence, enfin, à la gestion de sites majeurs, soit historiques, comme celui de l'amphithéâtre des Trois Gaules, soit géographiques, comme celui du Confluent ou comme la silhouette urbaine des balmes.

La prise en compte d'une politique plus rigoureuse et plus ambitieuse en matière d'espaces verts, que ce soit avec l'objectif d'utiliser l'ensemble des quinze hectares de la caserne du Sergent

Blandan (Fort Lamothe) pour la création d'un véritable parc urbain, que ce soit avec l'inquiétude relative à l'animation possible, au quotidien, de la future Esplanade du Dauphiné, que ce soit avec le souci de mieux relier le Parc des Hauteurs (Fourvière) aux quartiers Ouest et à Vaise, que ce soit, plus généralement, avec la demande de réservations pour un futur réseau de cheminements verts dans l'ensemble de la cité, ou la sauvegarde, voire le développement, des coulées vertes remontant des balmes sur les collines, ou que ce soit encore avec la création d'espaces verts de quartiers, comme à la Croix-Rousse, entre l'hôpital et Saint Denis, sur l'axe d'une coulée verte urbaine.

La prise en compte d'une poli-

tique globale en ce qui concerne les emprises ferroviaires, leur utilisation et le traitement de leurs relations avec la ville.

Dans tous ces domaines, nous souhaitons que le projet de Plan d'Occupation des Sols soit plus approfondi, plus explicite, plus engagé.

Faut-il ajouter que les sujets abordés peuvent trouver une application dans d'autres cas que ceux que nous avons retenus pour illustration?

Souhaitons qu'Elus et Techniciens en profitent pour ajuster encore la qualité du POS.

L'Equipe de SEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 20 janvier 1994

Le jeudi 20 Janvier 1994 à 18 h. 30 eu lieu le premier Conseil d'Administration de l'année au 28, rue de la Part-Dieu.

Monsieur BERCHTOLD présida la séance et proposa aux Membres présents l'élection du Bureau, le quorum étant atteint.

Les résultats sont les suivants :

• **Président :**

Mr Jean-Paul DRILLIEN

• **Vice-Présidents :**

Mr André MAYNARD

Chargé de l'Urbanisme

Mr Louis BERNADAC

Adjoint à l'Urbanisme

Mr Jacques BONNARD

Chargé de la Communication

• **Adjointe à la Communication :**

Mme Lisette BERCHTOLD

• **Trésorier :**

Mr Henry BERCHTOLD

• **Secrétaire :**

Mme Marielle GIRAUD

Monsieur GATEAU ne souhaitant

plus faire partie du Conseil d'Administration est proposé comme Membre d'honneur.

Pour cette nouvelle année, Monsieur DRILLIEN nous propose un certain nombre d'actions.

• Il reste juste un an pour préparer le Congrès de CIVITAS NOSTRA prévu à LYON pour le mois de Janvier 1995. Le thème retenu est: "Les quartiers anciens n'ont pas dit leur dernier mot" à l'occasion des 30 ans d'existence des "secteurs sauvegardés".

150 personnes environ seront présentes et participeront aux Commissions d'étude.

Monsieur Amaury de VARAX, de l'Office de Tourisme, organise l'accueil des congressistes tout au long du week-end. Les travaux se dérouleront sans doute au Palais de la Bourse.

S.E.L. avec R.V.L. et Centre-Presqu'île, doit fixer et préparer les sujets d'étude.

• L'historique de S.E.L. n'avait encore jamais été réalisé. Ce sera bientôt chose faite grâce à une stagiaire universitaire.

• Une conférencière du Syndicat d'Initiative préparera un rapport de stage sur le chantier-école de la rue de Thou.

A ce sujet Monsieur DRILLIEN prépare un article sur l'historique de l'immeuble à paraître dans un prochain B.M. de LYON.

• Une nouvelle association est née: "Soierie Vivante" dont nous soutenons l'action présentée par Monsieur PANSU lors de notre Assemblée Générale de 1992. Le Président est Monsieur TASSINARI.

• S.E.L. doit s'occuper activement

du futur grand vide laissé par la restructuration des Hôpitaux et en particulier de l'Hôtel-Dieu.

• **Des visites sont prévues :**

- Les serres du Parc de la Tête d'Or, selon l'accord de Monsieur REPELLIN.
- Les vitraux dans le 3e arrondissement.
- Un voyage à TROYES, sans doute les 11 et 12 Juin.

• En fin de réunion, Monsieur BONNARD rappelle à tous la nécessité de travailler au P.O.S. soumis à enquête publique. Monsieur BERNADAC estime après avoir consulté les documents dans sa Mairie d'arrondissement, que leur format et le vocabulaire employé ne rendent pas la lecture facile et donc la critique, même constructive, très aisée.

Le Président clôt la réunion vers 20 h.

ATTENTION

DERNIER BULLETIN pour les adhérents n'ayant pas encore réglé 1993.

Notre association a besoin des cotisations de tous pour assurer son bon fonctionnement et continuer le service bulletin.

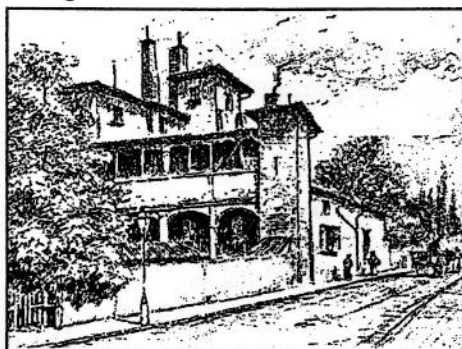
Le Conseil d'Administration remercie les adhérents qui ont réglé leur cotisation 1994.

LA MAISON BINI

Au 55 de la rue du sergent Michel Berthet, dans le 9^e arrondissement, on peut encore voir une habitation du XVI^e siècle, rare témoin des villas construites aux environs immédiats de Lyon, par les Italiens très nombreux dans la ville à cette époque.

Elle est ainsi dénommée du nom du fastueux marchand florentin qui la fit bâtir. Elle est également connue sous les noms de Maison de Gorge de Loup ou Maison du Faisan, par déformation du nom d'un de ses propriétaires. Son véritable nom serait "Maison de Faysant".

Francesco Bini la fit édifier entre 1515 et 1538, dans un domaine de 8 hectares. Avec ses toits plats, ses tourelles carrées contenant des escaliers, elle comporte sur la façade nord une galerie caractéristique de style italien en bois et une tour d'angle.

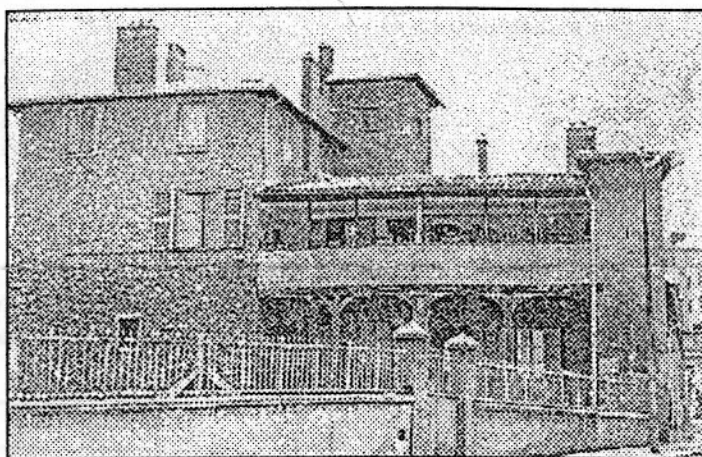


Elle passa rapidement entre les mains d'un trafiquant devenu grand seigneur, Claude Bullion d'Oysel, qui se ruina. Puis elle fut habitée par de hauts dignitaires de l'Eglise. Elle s'embourgeoisa avec des magistrats, un notaire, des négociants.

Avant la Révolution, elle appartenait aux religieuses du monastère des Deux Amants. La Terreur confisqua le tout. En 1824, l'archevêque de Lyon, Jean Paul Gaston des Pins acheta la propriété pour y construire le grand séminaire de Lyon, qui ne fut pas bâti.

Elle fut morcelée en 1869 lors de l'ouverture du chemin de Vaise à Saint Just et privée de terrains dans la partie haute lors de la création de la ligne de chemin de fer de Lyon à Montbrison en 1872.

La société Rhodiacéta en devint propriétaire lorsqu'elle acquit le terrain destiné à construire son usine, inaugurée en 1934, et détruite depuis en vue de la création de la



La maison de François Bini a gardé sa jolie galerie à l'italienne.

Zone d'Aménagement Concerté Saint Pierre.

Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, elle se trouve aujourd'hui au centre de la vaste opération urbaine menée à bien autour de la station de métro Gorge de Loup.

L'aménagement prévu dans le projet de réhabilitation permettra de redonner une noblesse à un élément du patrimoine lyonnais et d'intégrer ce beau bâtiment à la vie d'un quartier en pleine expansion.

André MAYNARD

• INFO SEL • INFO SEL • INFO SEL • INFO SEL • INFO SEL •

CARREFOUR EUROPEEN DES ASSOCIATIONS

S.E.L. a participé à cette journée de réflexion, d'échanges et de propositions, organisée par Madame Simone ANDRE et Monsieur Michel MERCIER, le samedi 29 janvier 1994, dans les salons de l'Hôtel du Département.

Les objectifs sont les suivants (1) :

1) Mettre en place, avec plusieurs nations européennes "un Espace associatif européen de la vie quotidienne" : Espace de rencontre, de réflexion collective et d'action concrète à mener en commun,

2) Créer de nouveaux échanges inter-associatifs au niveau de plusieurs pays européens.

3) Favoriser un "Pont de communication associative" entre le Département du Rhône et le Forum des associations Rhône-Alpes avec les pays de l'Est en

particulier.

4) Confronter les expériences associatives vécues dans des pays très différents au niveau de leur réalité sociale économique" politique et civique.

5) Coopérer pour une participation concrète à des projets conçus et menés pour répondre à certains grands problèmes dans notre société contemporaine.

6) Promouvoir de nouveaux jumelages associatifs.

7) Créer un "Atelier européen de l'innovation associative" ; faire de l'Europe un creuset d'innovation associative au niveau international par une synergie associative mobilisatrice et constructive.

8) Exporter le "modèle associatif français" né d'un élan naturel et d'un enga-

gement spontané jaillissant de la base populaire.

"Construisons l'Europe des coeurs, des bonnes volontés et des énergies, l'Europe des actions concrètes au service du bien public et de l'intérêt commun"

(1) Extrait du dossier remis aux participants.

Les interventions des représentants de pays européens (Albanie, Finlande, République Tchèque, Roumanie, Belgique) ont présenté un très grand intérêt.

Les allocutions de M. Michel NOIR, Michel MERCIER et de M. le Préfet de Région Paul BERNARD ont été particulièrement remarquées.

H.B.

REAGIR

"L'enfant et la Rue" nous communique

Le Directeur Régional de l'Équipement, responsable de l'Observatoire Régional de Sécurité Routière, inquiet des nombreux accidents piétons et cyclistes en Rhône-Alpes, a décidé de créer une commission "Sécurité du piéton et du cycliste en Rhône-Alpes" avec un programme sur trois ans :

- 1) Accidents piétons) Statistiques
Accidents cyclistes)
- 2) Analyse de problème (synthèse REAGIR)
- 3) Préparations

Dans chaque département, une commission, avec des délégués d'associations et d'organismes, recense les observations et propositions.

Deux fois par an les départements se rencontrent avec un ou deux représentants pour faire le point sur la situation.

L'évolution sera suivie avec attention par l'Observatoire Régional de Sécurité Routière.

Le rallye de France Sécurité Routière sera basé à Villeurbanne, sur le parking de la "Maison du Livre" du lundi 11 avril au vendredi 15 avril 1994 inclus.

Toute la "vitrine sécurité routière" et les partenaires locaux seront ici.

Ne manquez pas de venir le visiter et rencontrer sur place ceux qui animent au quotidien la sécurité routière.

Participer à la prévention des accidents de la circulation par une initiative personnelle ou collective est souhaitable...

Renseignez-vous dès maintenant au
78 42 27 65 (Réagir - l'Enfant et la Rue) -
Textes communiqués par Mme OLIVERO

LA SIGNALÉTIQUE ET L'INFORMATION TOURISTIQUE A LYON

"Tout le monde peuvent pas être de LYON, il en faut ben d'un peu partout".

Un étranger flâne à LYON sur les quais d'une rivière ou peut-être d'un fleuve. Tiens! pense-t-il dans sa langue natale : Est-ce la Saône ou le Rhône ?

Rien. Aucune indication, ni sur les ponts qui traversent le cours d'eau ni sur les panneaux indicateurs...

C'est vrai qu'il existe des plans sur les abris-bus ou des guides touristiques de LYON, mais ne pourrait-on pas imaginer un système d'informations touristiques simple, modulable mais néanmoins consistant ?

Outre le fait de signaler "La Saône" ou "Le Rhône" sur les ponts, il semblerait judicieux de concevoir un panneau devant chaque monument, fontaine ou site d'intérêt, qui présenterait l'historique et la raison d'être de l'élément concerné,

ceci en deux langues : "tout le monde parle pas lyonnais" !

Ces panneaux repérables grâce à un logo visible de loin pourraient être financés par la publicité (offices de tourisme, éditeurs de guides, autocaristes, etc...).

A titre d'exemple, le site des théâtres romains à Fourvière est parfaitement présenté au public depuis l'entrée du musée gallo-romain. Le jardin archéologique à St Jean est, lui aussi, doté d'explications bien que réservées aux francophones... Si l'amphithéâtre des Trois Gaules attire bon nombre de visiteurs, rien ne leur indique, outre l'histoire du lieu, que la plus belle vue du site leur sera offerte s'ils montent jusqu'à la voie du bus n° 6...

Ce système de panneaux modulables intéresserait les touristes qui ne voyagent par forcément avec un guide en poche, mais aussi les

Lyonnais qui ne connaissent pas toujours l'histoire de leur ville.

Les informations placardées sur la place des Terreaux, relatives aux fouilles archéologiques lors de la construction du parking souterrain, ont remporté un vif succès auprès des passants (passants de toutes origines et de tous milieux)...

Enfin un guide pourrait lister tous ces points dignes d'intérêt avec des références alphanumériques.

Disponible dans les bureaux de tabac, librairies, offices de tourisme, il serait un complément efficace mais non indispensable à une meilleure approche de notre ville.

Celui-ci indiquerait par ailleurs l'emplacement des sanitaires et des points d'eau publics... Mais peut-être ne faut-il pas rêver...

Jean-Luc CHAVENT

L'ACTUALITE DONT ON PARLE Novembre-Décembre 1993 - Janvier 1994

LES HOMMES - LES ORGANISATIONS

- René GAGES à l'Académie de LYON
- Entretien avec Paul ANDREU (Ingénieur-Architecte-Urbaniste)
- L'Atelier des Maquettes, rue Président Herriot
- Enterrement de l'Ecole des Hautes Etudes Urbaines

P. 2-11
Le Monde 11/01
P. 5/11 - 6/11
9 à L. 11/93
P. 11/11

DES LIVRES

- Gilles VERNERET : Promenade dans la Croix-Rousse des années 70

ARCHITECTURE ET URBANISME

- Concertation pour le nouveau Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

BMO 12/12 - 9/01 - 16/1
23/01 - 30/01
9 à L. 01/94
P. 1/02

PATRIMOINE

- Le nouveau Musée des Beaux-Arts

9 à L. 11/93



ESPACES VERTS

- Une agglomération plus verte

Dossiers du Grand Lyon 12/93

QUARTIERS

Vaise

- Restauration de la "Villa Gorge de Loup" ou "Maison du Faisan"

BMO 9/01

- Croix-Rousse

- ZPPAUP pour protéger les pentes

BMO 26/12 - 9/01 - 23/01 - 30/01

9 à L. 01/94

P. 18/12 - 31/01

- L'Affichage sauvage sur les pentes
- Rue du Bon Pasteur : un angle de rue préservé
- Place J. Ambre
- Un projet d'itinéraire de la soierie

P. 1/02

P. 12/01

P. 27/01

P. 2/12

- Vieux Lyon

- Projet de révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur

BMO 5/12 - 9/01

- Presqu'île

- Un ruisseau place Louis Pradel
- Aménagement de la rue de la République
- Aménagement de la place des Célestins
- Le Musée des Tissus s'illumine
- Suppression du programme d'aménagement Perrache-Charlemagne

9 à L. 11/93 - 01/94

9 à L. 11/93 - P. 27/11

9 à L. 11/93 - P. 27/11

BMO 14/11

- Part-Dieu - Brotteaux

- Pour ou contre le Boulevard de l'Europe

9 à L. 01/94

- Guillotière

- Ravalement de la piscine du Rhône

BMO 16/01

- Monplaisir - Parilly

- ZAC "Ambroise Paré". Modification du Plan d'Aménagement de Zone

BMO 14/11 - 22/11-2/01 - 9/01

- Villeurbanne

- L'avenue Henri Barbusse au banc de la critique. Places et Jardins à Villeurbanne

P. 13/01 - 19/01 - P. 11/12

- Vénissieux

- Le devenir du quartier Démocratie (Minguettes)

P. 18/01

BMO Bulletin Municipal Officiel

P. Progrès

9 à L. 9 à Lyon

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON

Membre de CIVITAS MOSTRA

Président
Jean-Paul DRILLIEN
39, rue Félix Jacquier
69006 - LYON
TEL : 78.93.04.52

Secrétaire
Marielle GIRAUD
14, rue Pierre Corneille
69006 - LYON
TEL : 78.52.33.10

Trésorier
Henry BERCHTOLD
21^{me}, av. G^e Leclerc
69160 - TASSIN LA DEMILUNE
TEL : 78.34.34.17

Adhérez à



**SAUVEGARDE
ET EMBELLISSEMENT
DE LYON**

17, rue Sully - 69006 LYON - Tél. 78 93 04 52

COTISATION
Membre ADHERENT 130F
Membre BIENFAITEUR 700F
ou PERSONNE MORALE 700F
JEUNE - ETUDIANT 70F

CREDIT LYONNAIS
Agence Le Parc
Compte N° 50 145 V



- CONSEIL D'ADMINISTRATION -
SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

1994

Membres fondateurs	M. André DUCHER	25 bis, quai Romain Rolland 69005 LYON	78.37.30.90
	M. Louis LUDIN	111, rue de Sèze 69006 LYON	78.52.06.17
<u>B U R E A U</u>			
PRESIDENT	M. J.P. DRILLIEN	39, rue Félix Jacquier 69006 LYON	78.93.04.52
VICE-PRESIDENT Urbanisme	M. André MAYNARD	16, quai Jäyr 69009 LYON	78.83.63.32
VICE-PRESIDENT Adjoint Urbanisme	M. Louis BERNADAC	170, Bld de la Croix-Rousse 69001 LYON	78.28.46.83
VICE-PRESIDENT Communication	M. Jacques BONNARD	9, Bd de la Croix-Rousse 69004 LYON	78.27.19.73
Adjointe à la Communication	Mme L. BERCHTOLD	21 ter, Av. Général Leclerc 69160 TASSIN	78.34.34.17
TRESORIER	M. Henry BERCHTOLD	21 ter, Av. Général Leclerc 69160 TASSIN	78.34.34.17
Secrétaire Générale	Mme Marielle GIRAUD	14, rue Pierre Corneille 69006 LYON	78.52.33.10
	Mme Anne-Marie BERNARD	26, Chemin de Vassieux 69300 CALUIRE	78.23.94.80
	M. Jean-Luc CHAVENT	5, Montée de la Sarra 69009 LYON	78.83.95.00
	M. Pierre FRICAUDET	84, rue Vendôme 69006 LYON	78.52.31.54
	Mlle Madeleine GRASSIS	4, Bld Anatole France 69006 LYON	78.93.03.25
	M. Robert MEUNIER	16, Montée Soeur Vially 69300 CALUIRE	78.23.26.49
	M. Marcel MONTEIL	Le Grépon - 47, Av. Valioud 69110 STE FOY LES LYON	78.25.93.55
	Mlle Corinne BERTHET	9, rue Mathieu Varille 69007 LYON	72.80.01.52
	M. Gérard HYTTE	10, rue de l'Abbaye d'Ainay 69002 LYON	78.37.33.48
	M. Michel RAFFIN	51, rue Pierre Brunier 69300 CALUIRE	78.30.02.10